



-----

## Formulaire de requête de financement

**Intitulé du projet : "Galle Jangoobe" Projet de création d'une maison de quartier pour les élèves défavorisées du lycée de Matam**

**Nom de l'organisme demandeur : Convergences pour le Développement de la Région de Matam (CODEREM)**

**Localisation du projet : Matam**

**Coût total du projet : 45.700.000 FCFA**

**Montant de la subvention demandée au FSD : 30.934.000 FCFA**

**Titre du projet : "Galle Jangoobe" - Projet de création d'une maison d'accueil pour les élèves défavorisés du lycée de Matam**

**Eléments d'identification de l'organisme demandeur**

**Nom ou raison sociale :** Convergences pour le Développement de la Région de Matam (CODEREM)

**Principaux interlocuteurs pour le projet :**

- Amadou SYLLA
- Seydina Aliou DIA
- Ousmane BA

**Adresse :** Quartier Gourel Serigne Matam – BP.121 Ourossogui

**Téléphone :** 644.51.94

**Télécopie :** 842.30.59

**Adresse électronique :** [bnstp@arc.sn](mailto:bnstp@arc.sn) / [dseydina@yahoo.fr](mailto:dseydina@yahoo.fr) / [usumanba@hotmail.com](mailto:usumanba@hotmail.com)

**Date de création / forme juridique:** récépissé n°2003-061/GRM

**Références bancaires:** CBAO Thiès compte n°27736400033

**Domaines d'intervention**

- Mission d'information et de rencontre des organisations locales, mouvements de jeunesse, élus locaux, l'Exécutif régional et les responsables des services régionaux. Remise de dons : moustiquaires, médicaments et Tee-Shirts.
- Janvier 2004 : dîner débat "Quelles perspectives de développement pour la nouvelle région de Matam" en présence du ministre de la Fonction publique et de l'Emploi, de la ministre de la Planification régionale et du Directeur de la Planification au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Préparation et participation au Forum pour le Développement de Matam (FODEMA),
- Participation à l'atelier de l'Agence Sénégalaise pour l'Electrification Rurale (ASER) sur les conditions de participation au programme de concessions mis en œuvre et dont l'exploitation sera confiée à des opérateurs économiques.
- Participation à l'Atelier Régional organisé par l'ANAFSA, Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes sur l'appropriation du NEPAD par les populations.
- Participation à l'animation du déjeuner-débat de l'Amicale des Etudiants Ressortissants de la Commune de Matam sur le thème : "Matam face aux défis de la régionalisation : rôle des associations de développement".
- Etude de faisabilité pour créer une maison d'accueil destinée aux élèves issus des couches défavorisées du Lycée de Matam.
- Prise en charge de 11 élèves pensionnaires du lycée de Matam sur l'année scolaire 2005/2006 et de 15 élèves sur l'année 2006/2007.

**Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :**

Conseil Régional de Matam : prise en charge de la nourriture des 11 pensionnaires (2005/2006).

## **2.5- Description des activités prévues**

### Activité 1 : Hébergement

Il sera aménagé dans la « Maison de Quartier », située dans les locaux de l'ancien Lycée de Matam : un dortoir équipé de lits et armoires de rangement pour les pensionnaires. Les lits peuvent être superposés dans les salles suffisamment aérées. Les dortoirs seront également dotés de l'électricité et de systèmes de ventilation.

Chacun des 100 élèves disposera de son propre lit, avec deux draps et un casier dans une armoire pour ranger ses affaires personnelles.

Personnel :

- 2 surveillants pour maintenir la discipline au niveau des dortoirs.
- 2 bonnes pour le lavage des draps des pensionnaires.
- 1 gardien pour la sécurité des lieux.

### Activité 2 : Restauration

Il sera aménagé une cuisine équipée de tout le matériel nécessaire pour la préparation de repas destinés à environ 120 personnes.

3 repas seront servis chaque jour aux pensionnaires.

Personnel:

- Une cuisinière qui sera chargée de la préparation des repas,
- 2 bonnes.

### Activité 3 : Encadrement

Il sera aménagé deux salles d'étude équipées de tables banc, de chaises, de lumière et de ventilation.

2 séances d'étude seront organisées chaque jour, une le matin et une le soir, pendant les cinq jours de la semaine.

Personnel :

- 2 surveillants pour maintenir la discipline au niveau des salles d'étude.

### Activité 4 : Cybercafé

Les élèves participeront à la gestion du cybercafé, sous le contrôle du Responsable administratif et financier.

## **2.6- Dispositif de mise en oeuvre**

### L'association CODEREM

Elle sera responsable de la gestion de la « MAISON DE QUARTIER ».

L'ensemble des activités sera coordonné par le Responsable administratif et financier désigné sous la supervision de CODEREM. Cette coordination s'étendra jusqu'aux activités génératrices de revenus pour le fonctionnement de la « MAISON DE QUARTIER » (cybercafé).

### Le Conseil Régional

Son rôle consistera à apporter son appui financier pour le bon fonctionnement de la « MAISON DE QUARTIER ».

### La Mairie

La Mairie apportera également son soutien financier.

### Les bénéficiaires

Les bénéficiaires seront appelés à contribuer à la gestion de la « MAISON DE QUARTIER » :

- financièrement (contribution d'environ 2000 FCFA par élève et par mois) ;

- ils participeront à la gestion des activités génératrices de revenus dans le cadre des comités de gestion qui seront formés par les pensionnaires sous le contrôle du Responsable administratif et financier. Leur participation permettra de minimiser les charges de fonctionnement de la structure.

La «Gallé Jangoobe » sera administrée par un Comité de Gestion composé des pensionnaires, des représentants de CODEREM, de la Mairie, du Conseil Régional, du Lycée et de l'Inspection Académique.

Ce Comité recrutera:

- Un Responsable administratif et financier qui va superviser toutes les activités du projet et aura à élaborer des rapports d'activités et financiers. Il veillera aussi à la bonne tenue de la Comptabilité ;
- des Surveillants dont les rôles consistent à maintenir la discipline dans la « Gallé Jangoobe » et surtout dans les salles d'étude ;
- l'économat qui sera chargé de la gestion des matières et fournitures nécessaires au bon fonctionnement de la « Gallé Jangoobe » sous la supervision du Responsable Administratif et Financier;
- la secrétaire comptable qui sera chargée des tâches de secrétariat et de la comptabilité sous la supervision du Responsable Administratif et Financier;
- un cuisinier qui préparera tous les repas de la « Gallé Jangoobe » ;
- des ménagères qui aideront le cuisinier et s'occuperont de l'entretien des locaux ;
- un gardien qui devra veiller à la sécurité dans les lieux.

#### Moyens matériels

Le projet nécessitera les moyens matériels suivants

- Un dortoir aménagé et équipé (lits et accessoires, armoires de rangement, ventilation et lumière) ;
- Une salle d'étude équipée (tables, chaises, ventilation et lumière) ;
- Une cuisine équipée (ustensiles et accessoires) ;
- Un bloc administratif équipé (mobilier et matériel de bureau)

Les locaux, situés dans l'enceinte de l'actuel lycée, seront mis à disposition du projet par les autorités locales.

### **2.7- Chronogramme d'exécution du projet**

Activités	Années d'exploitation			
	1	2	3	4 et suivantes
Hébergement	X	X	X	X
Restauration	X	X	X	X
Encadrement	X	X	X	X

### **2.8- Agrément des autorités locales**

- Validation du projet par le Conseil Régional qui s'engage à l'accompagner ;
- Lettre de satisfaction et de validation du projet par l'Inspection d'Académie (30/10/2006).

## **Moyens dont dispose l'organisme demandeur :**

### **- Ressources humaines :**

Comité directeur (50 membres), Bureau (8 membres). 3 Commissions Technique et Développement ; Stratégie, Organisation et communication ; Partenariat et Recherche de Financement.

### **- Ressources financières :**

Budget 2004 : 3.136.390 FCFA

### **- Moyens matériels et logistiques :**

L'association utilise les moyens logistiques mis à disposition par ses membres.

## **1- Contexte du projet**

### **1.1- Situation de départ**

#### Données démographiques

- La région de Matam comptait 322 396 habitants en 2003. Son taux d'accroissement annuel est de l'ordre de 2,2%.
- La densité au niveau de la région est 12,8 % au km<sup>2</sup> ;
- La population de moins de 20 ans représente plus de 60 % de la population totale.

#### Données sur le secteur éducatif

Avant les années 80, chaque lycée du Sénégal était doté d'un système d'internat. Ce qui permettait aux élèves venant des milieux ruraux ou d'autres localités que celle abritant le lycée de bénéficier de bonnes conditions d'étude. Mais depuis, le système des internats a été supprimé; les conditions d'étude des élèves, surtout du secondaire, sont devenues de plus en plus difficiles. Ceci s'est traduit par des échecs massifs aux examens, des redoublements, des abandons. La région de Matam n'est pas épargnée par la contre performance des élèves due essentiellement à des conditions d'études précaires.

### **1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre**

L'Association des Ressortissants de Matam a jugé nécessaire, voire obligatoire, de contribuer à la défense des droits à l'éducation des enfants, particulièrement ceux de la région de Matam en initiant un projet de création d'un centre d'accueil pour les élèves de l'enseignement secondaire à Matam. L'objectif est de réduire la déperdition scolaire, principalement due aux abandons des élèves ou aux exclusions du fait d'un manque de conditions adéquates au travail scolaire.

11 élèves ont déjà été pris en charge par l'association en 2005/2006, 15 en 2006/2007. Sur les 4 candidats au bac pensionnaires du centre d'accueil, 3 ont été admis au premier passage et un était admis à passer l'oral. Au cours de l'année, leurs résultats scolaires se sont améliorés de manière significative.

L'objectif de l'association à long terme est d'acquérir auprès du Conseil Régional un terrain pour y construire les locaux de l'internat. Mais, compte tenu de l'urgence qui prévaut dans ce lycée, il a été décidé de trouver à court terme des locaux pouvant héberger 100 élèves au moins dès le démarrage du projet.

La mission du Centre d'accueil consistera à :

- Héberger les élèves dans ses locaux ;
- Assurer à ces élèves trois repas par jour (petit déjeuner, déjeuner et dîner) pendant les 9 mois de l'année scolaire;
- Encadrer les élèves par le système des études surveillées.

Les effectifs du lycée sont donnés par le tableau suivant :

	Années			
	2001 / 2002	2002 / 2003	2003 / 2004	2004 / 2005
<b>Effectifs</b>	<b>870</b>	<b>900</b>	<b>935</b>	<b>1 116</b>

Source : lycée de Matam (le Proviseur)

D'après le Proviseur, l'effectif du lycée devrait dépasser aujourd'hui les 2000 élèves. Cependant, durant ses 9 années d'existence à Matam, le lycée a toujours connu de forts taux de départ des élèves compte tenu des conditions d'hébergement que la plupart d'entre eux étaient obligés de supporter. Environ 60 % des élèves du lycée ne sont pas de la ville de Matam. De l'avis du Proviseur, la création de ce centre permettra de redynamiser le lycée de Matam.

### 1.3- Identification des bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont les élèves du lycée de Matam issus des couches défavorisées. La sélection des élèves bénéficiaires se fera par une commission présidée par un assistant social, selon les critères suivant :

- Absence attestée de tuteur ;
- Situation sociale (orphelin) ;
- Revenu des parents ;
- Lieu d'origine ;
- Travail et discipline.

100 élèves seront hébergés la 1<sup>ère</sup> année (60 garçons et 40 filles), 130 la 2<sup>ème</sup> année, 169 la 3<sup>ème</sup>, avec un objectif de 220 élèves au total.

## 2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

### 2.1- Objectif principal du projet

Réduire la déperdition scolaire dans la région de Matam.

### 2.2- Objectifs spécifiques du projet

- Héberger les élèves dans la Maison d'Accueil;
- Assurer à ces élèves trois repas par jour (petit déjeuner, déjeuner et dîner) pendant les 9 mois de l'année scolaire;
- Encadrer les élèves par un système d'études surveillées ;
- Assurer le fonctionnement de la "Gallé Jangoobe" par le développement d'une activité génératrice de revenus (cybercafé) ;
- Contribuer au renforcement et à l'éducation des jeunes à la vie associative et à l'esprit de groupe.

### 2.3- Résultats attendus du projet

- Hébergement de 100 élèves (60 garçons et 40 filles) dans des conditions adéquates d'étude ;
- Ramener le taux des déperditions d'élèves du lycée de Matam à 5% maximum;
- Augmenter de 50% le taux de performance des élèves du lycée;

### 2.4- Indicateurs de résultat du projet

- Observations
- Enquête auprès des bénéficiaires

### 3- Suivi et évaluation du projet

#### 3.1- Méthodologie de suivi du projet

Suivi du projet par l'antenne locale de CODEREM.

#### 3.2- Evaluation du projet

#### 3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet

Compte d'exploitation prévisionnel du cybercafé

RECETTES	11 100 000	11 600 000	12 760 000	14 036 000	15 450 000
Achats et variations de stocks	3 500 000	3 675 000	3 858 750	4 052 000	4 254 600
Services extérieurs	2 400 000	2 520 000	2 646 000	2 778 300	2 917 200
Impôts et taxes	50 000	52 000	54 000	56 000	58 000
TOTAL	5 950 000	6 247 000	6 558 750	6 886 300	7 229 800
VALEUR AJOUTEE	5 150 000	5 353 000	6 201 250	7 149 700	8 220 200
Frais de personnel	1 800 000	1 836 000	1 872 000	1 910 000	1 950 000
Autres charges	150 000	150 000	180 000	180 000	195 000
Amortissements	280 000	280 000	280 000	280 000	280 000
TOTAL	2 230 000	2 266 000	2 332 000	2 370 000	2 425 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 920 000	3 087 000	3 869 250	4 779 700	5 795 200
Impôts sur le résultat	963 600	1 018 000	1 275 000	1 275 000	1 275 000
RESULTAT NET	1 956 400	2 069 000	2 594 250	3 504 700	4 520 200

### 4- Schéma de financement

#### Budget global du projet

Rubrique budgétaire	Détail de la rubrique	Montant en FCFA	Source de financement		
			CODEREM	FSD	Conseil Régional / Mairie
<b>Aménagements des locaux</b>					
	Construction de toilettes	1 500 000		1 500 000	
	Aménagement Cybercafé	1 800 000		1 800 000	
	Aménagement réfectoire	1 284 000		1 284 000	
	<b>Sous-total</b>	<b>4 584 000</b>		<b>4 584 000</b>	
<b>Equipement du dortoir</b>					
	100 Lits et accessoires (30 000)	3 000 000		3 000 000	
	100 Armoires de rangement	2 500 000		2 500 000	
	Equipement électrique	1 475 000		1 475 000	
	<b>Sous-total</b>	<b>6 975 000</b>		<b>6 975 000</b>	
<b>Equipement cuisine et réfectoire, matériel d'entretien</b>					
	25 Tables et 100 chaises réfectoire	1 500 000		1 500 000	
	2 Cuisinières et 2 congélateurs	1 800 000		1 800 000	
	Ustensiles et autre matériel cuisine	2 175 000		2 175 000	
	<b>Sous-total</b>	<b>5 475 000</b>		<b>5 475 000</b>	
<b>Equipement salle d'étude et Cybercafé</b>					
	100 Tables bancs d'étude (25 000)	2 500 000			
	12 Ordinateurs et accessoires (950 000)	11 400 000			
	<b>Sous-total</b>	<b>13 900 000</b>		<b>13 900 000</b>	
<b>Fonds de roulement pour 9 mois</b>					
	Achat de denrées alimentaires	2 500 000			
	2 cuisiniers (2*70 000)	1 260 000			
	4 employées de maison (4*50 000)	1 800 000			
	1 gardien	540 000			
	3 surveillants d'études (3*100 000)	2 700 000			
	1 gérant	1 350 000			
	Eau – Electricité	3 150 000			
	<b>Sous-total</b>	<b>13 300 000</b>	<b>2 500 000</b>		<b>10 800 000</b>
Divers et imprévus		1 466 000	866 000	-	600 000
<b>Total général</b>		<b>45 700 000</b>	<b>3 366 000</b>	<b>30 934 000</b>	<b>11 400 000</b>